**Voeux et Mercuriale 2016 – *Perspectives***

**7 janvier 2016**

**Ferme du Biéreau – Louvain-la-Neuve**

Monsieur le Premier Ministre,

Chers Amis,

Depuis quelques années, parmi nos particularités brabançonnes, la mercuriale du gouverneur se prononce au moment des voeux du Collège provincial. Réaffermissant symboliquement par là, les liens entre l’institution provinciale et l’organe qui représente les autres niveaux de pouvoirs en son sein.

**Innovations**

Toutefois, cette année nous innovons à plusieurs titres.

*Primo*, en passant de la matinée à la soirée, d’un petit déjeuner à un apéritif dînatoire.

*Secundo*, en sortant de Wavre et du Palais du gouverneur. Notre volonté, au Collège et à moi-même, est de décentraliser cette cérémonie afin de parcourir progressivement le Brabant wallon. Cette démarche se veut symbolique de l’ensemble que constitue la province.

En changeant chaque année de commune, nous voulons offrir un coup de projecteur à chaque coin du Brabant wallon, pour en souligner l’identité multiple et passionnante.

Nous commençons donc cette année par Ottignies-Louvain-la-Neuve, véritable pôle des savoirs de haut-niveau en Brabant wallon, mais pas uniquement. Louvain-la-Neuve, c’est aussi un formidable moteur du développement économique de la province, de la région, et dans la foulée, du développement des conditions de vie de ses habitants. En particulier, son caractère international associé à une plus grande mixité entre les fonctions de la Ville, y renforcent un vivre-ensemble chaleureux et dynamique.

Par ailleurs, le choix de la Ferme du Biéreau n’est pas totalement neutre. Il nous semblait important de partager ce moment dans un lieu de culture ou de savoirs. Pour premier rappel, nous sommes accueillis dans un bâtiment de 1722 consacré principalement à la musique. Pour second rappel, c’est dès l’origine de Louvain-la-Neuve qu’il fut décidé que les fermes situées sur son territoire seraient vouées aux arts. Décision judicieuse qui me permet aujourd’hui de saluer nos hôtes et de les remercier pour leur travail comme pour leur accueil.

*Tertio*, nous avons aussi voulu inviter un peu plus largement qu’auparavant, en nous adressant aux corps constitués certes, mais aussi à diverses forces vives qui contribuent à renforcer la richesse humaine du Brabant wallon.

*Quatro*, c’est aussi en terme de contenu de la mercuriale que, cette année, les choses se présentent un peu différemment.

En effet, nous sommes exactement à la veille de mon centième jour comme Gouverneur du Brabant wallon.

Soyons réalistes, cette mercuriale ne peut être, ni une leçon académique sur un sujet d’intérêt provincial, ni un appel sur une thématique spécifique propre au Brabant wallon. J’en serais totalement incapable à ce stade. Mais surtout, cela ne répondrait en rien aux attentes, ni des autorités qui m’ont fait l’honneur de me désigner, ni de toutes les personnes avec qui j’ai déjà eu la chance d’échanger depuis près de cent jours.

Aussi, outre mes vœux à vous tous et à vos proches, vous me permettrez de réduire cette mercuriale à un **petit tracé de perspectives**, émaillé de l’une ou l’autre considérations.

**Remerciements**

Comment pourrait-il en être autrement alors que je succède à des personnalités aussi riches que **Marie-Josée Laloy**, **Emmanuel Hendrickx** et **Valmy Féaux**?

Sans oublier **Christophe Baes**, notre Commissaire d’arrondissement qui, au cours de son intérim d’un an, a focalisé son travail sur les matières relatives à la planification d’urgence, la sécurité civile et policière et la gestion de crise. Grâce à la créativité de son équipe, il a mis en œuvre différents nouveaux outils et assuré un intérim au cours duquel il fallut gérer les conséquences d’une éventuelle pénurie électrique et participer à la coordination, dans son sens large, des commémorations du bicentenaire de la Bataille de Waterloo.

Aussi je me dois, non pas de leur rendre hommage, ce qui serait prétentieux de ma part, mais bien de les remercier de me permettre d’exercer dans de bonnes conditions, grâce à leur engagement et à la façon dont ils ont piloté la fonction.

Remercier **Valmy Féaux**, qui a bâti il y a vingt ans les fondements essentiels de la fonction de gouverneur en Brabant wallon. Valmy qui a mis toute la force de son imagination et de son expérience au service de ses concitoyens brabançons et qui continue de vivre le Brabant wallon comme une passion, travaillant encore aujourd’hui, inlassablement, au resserrement du lien social. Valmy qui recommandait à son successeur de s’efforcer « de rester au-dessus de la mêlée même si, comme le mien, son passé lui donnera une coloration politique. »

Remercier **Emmanuel Hendrickx**, qui non seulement a consolidé l’édifice en suivant les recommandations de Valmy, mais qui a aussi porté sa préoccupation sur l’image de la province et l’appui aux communes. C’est lui qui eût à digérer la réforme des polices et à gérer des moments dramatiques tels que la catastrophe de Pécrot.

Remercier enfin **Marie-José Laloy**, la première femme gouverneure en Wallonie, qui a partagé son expérience et qui m’a dressé un panorama complet de son action. Une action largement orientée vers le renforcement de l’identité brabançonne wallonne, sans négliger ni le travail sur le socle de compétences du gouverneur de province, ni sur l’international (avec la Chine notamment) ou les événements transversaux. Souvenons-nous des Mercredis du Brabant wallon, des concerts de solidarité, des initiatives culturelles ou de mémoire à l’attention des jeunes. Toutes ses actions visant à « rassembler ce qui est épars » et ainsi contribuer au développement et à l’affermissement de l’identité brabançonne wallonne.

Ceci dit, mes remerciements vont aussi à ceux qui m’ont fait confiance, les membres du **gouvernement wallon** et ceux du **gouvernement fédéral** bien sûr. Mais aussi à **Elio Di Rupo** qui m’a réellement poussé à développer mes compétences et surtout, dans tout travail, à garder un œil sur l’objectif à atteindre et à maintenir l’autre œil … sur l’objectif à atteindre.

Alors, comme l’a dit mon excellent collègue - jumeau dans la fonction - **Hervé Jamar**, que je salue - je dois tenter d’être à la hauteur de mes prédécesseurs.

Pour moi, cela signifie beaucoup de travail et surtout l’ambition d’atteindre leur niveau d’éthique.

Toutefois, je dois reconnaître que tout est fait pour me faciliter la tâche. Grâce au travail de mes prédécesseurs et à celui de leurs collaborateurs, j’ai trouvé un gouvernement provincial bien rodé.

Grâce aussi à Mathieu, Isabelle, Annick, Marc et Tanguy qui non seulement m’ont donné toutes les facilités pour exercer ma tâche mais qui surtout allient leurs savoir-faire au savoir-être. Et c’est un plaisir que de partager les travaux du Collège provincial tous les jeudis.

C’est avec ces équipes qui partagent le même enthousiasme que le mien pour les valeurs du service public et du service au public, que je vais maintenant avoir l’honneur et le plaisir de poursuivre la tâche.

Malgré cette chance, rien ne sera facile et la joie de ma nomination a vite été ternie par l’effroi ressenti face à l’horreur planifiée par des assassins fanatisés. L’effroi ressenti par chacun d’entre nous est à la mesure de l’attaque directe de nos libertés et de nos valeurs, bref de notre modèle de société.

Les victimes de Paris et d’ailleurs ne sont pas comme nous, elles sont nous.

Il y a exactement un an c’était « Charlie » et il y a presque deux mois les tueries abjectes de Paris. Aussi, vous me pardonnerez de laisser parler un instant le criminologue qui est en moi.

**Moment du criminologue**

Mesdames, Messieurs,

Une idéologie théocratique a pu profiter des circonstances géopolitiques pour imposer **la terreur totale** comme mode de gouvernance et d’influence.

Une forme caricaturale de néoromantisme, baptisée « *Islamic Pop Culture*» dans les milieux autorisés, s’est développée chez nous en Belgique auprès de jeunes s’imaginant dans une impasse.

Les criminologues savent depuis l’école de Chicago dans les années trente, que, face à la contradiction entre les valeurs prônées par la société dans laquelle ils évoluent, et les moyens donnés par celle-ci pour les mettre en pratique, de jeunes individus peuvent adopter différents types de conduite.

Pour certains, c’est la fuite - qui se traduit par des comportements dangereux (au volant par exemple), la prise de drogues ou d’alcool, le suicide.

Pour d’autres, c’est la recherche d’un statut, d’une existence aussi exceptionnelle que celles des vedettes que l’on montre comme des exemples, ou encore la recherche d’une fraternité idéalisée. Cette ambition se heurtant à divers freins (socio-économiques ou familiaux), elle peut dévier vers l’adhésion à un groupe où la reconnaissance de l’individu sera valorisée.

L’école de Chicago a montré qu’en rejoignant le gang, les jeunes ont l'impression d'appartenir à une vraie famille qui va agir comme exemple, permettre l’apprentissage de techniques et surtout développer une sous-culture criminelle propre.

Ce contexte rend le passage à l’acte criminel comme « normal » aux yeux du jeune. Il y a un changement de référentiel où l’acte criminel est cohérent avec les valeurs du groupe, du gang en l’occurrence.

Cela ne vous rappelle rien ? Très récemment, lors d’une journée d’étude organisée au Palais provincial sur le radicalisme islamiste, le professeur et policier **Alain Grignard** n’expliquait-il-pas que nous étions passés d’islamistes qui se radicalisaient à des radicalisés qui s’islamisent ?

Ce que je veux expliquer par là, c’est que chez nous, le Jihad de certains n’a finalement rien à voir avec la religion mais bien avec un processus criminel somme toute assez classique dans son fonctionnement, mais exceptionnel par son mode opératoire particulièrement ignoble et par son inclusion dans un modèle de terrorisme total.

L’intérêt de ces parallélismes dépasse le fait de nous aider à relativiser. Pour les combattre il est indispensable de comprendre que leur logique propre est normale dans leur système. Dès lors, nous devons opposer une rationalité froide et éviter tout ce qui pourrait légitimer leur combat à leurs yeux et surtout aux yeux de ceux qui pourraient s’identifier à eux. Toute stigmatisation de la religion en général ne fait que les renforcer.

Depuis toujours (en tout cas depuis le XIXème siècle), le terroriste agit en deux temps. Ce qu’il cherche par son acte primaire, c’est à provoquer une réaction secondaire qui le renforce en fait. Avec un raisonnement du type : « Vous le voyez, c’est bien d’une guerre de civilisations dont il s’agit, c’est bien une poursuite des croisades, ce sont bien eux (c’est-à-dire nous) qui nous humilient et nous condamnent au martyr. »

L’idéologie terroriste permet à de petits groupes de s’appuyer sur l’auto-victimisation pour tenter de créer les conditions d’un rapport de force qui leur soit plus favorable en s’attirant la sympathie de ceux qui, pour des raisons fausses ou véritables, s’identifient aussi comme victimes.

Entendons-nous : Je suis de ceux qui pensent qu’il faut les combattre ici et là-bas par la force légale et sans transiger un instant.

Mais, et ce n’est pas de l’angélisme, ce serait mal me connaître, il faut en parallèle combattre leurs modes de recrutement et de pensée par l’intelligence, l’éducation et la culture.

Combattre cette secte - ou plutôt ces sectes - nuisibles comme on combat les autres sectes nuisibles. Pas par la caricature, qui ne fait que les renforcer, mais bien par le Droit, par l’assèchement de leurs canaux de financement, par la possibilité d’accueillir des repentis, par la déconstruction des mensonges sur lesquels ils recrutent, par l’élimination de leur mode d’apprentissage et de lavage de cerveaux.

Nos démocraties sont apparemment faibles par nature face aux provocations et aux meurtres de ces totalitaires fanatisés. Mais comme le **Roi Philippe** le soulignait, il y a deux semaines, dans son discours de Noël, « notre modèle est plus fort que tous les fanatismes et tous les totalitarismes ».

C’est aussi pour moi le rôle d’un Gouverneur que d’attirer l’attention sur les dangers. Or un danger peut en cacher un autre.

Et le grand danger, c’est la peur. Celle qui conduit à l’enfermement dans nos certitudes, dans nos foyers et dans de pseudo identités que l’on se crée pour se protéger. Celle qui conduit au rejet de l’autre et au racisme. Celle qui stigmatise une croyance ou ceux qui viennent chercher asile en fuyant l’horreur quotidienne de la guerre.

**Gandhi** disait : « En opposant la haine à la haine, on ne fait que la répandre, en surface comme en profondeur. »

C’est tout le sens du message royal de Noël. Je cite des extraits : « Rester unis, un pays ouvert ; ne pas confondre ceux qui dévoient leur religion avec celle-ci ; revenir sur ce qui fait le socle de notre société ; croire en la vie et investir dans ce qui rassemble. »

**En Brabant wallon**

Mesdames, Messieurs,

Notre chance en Brabant wallon c’est de vivre ce message.

Une belle région, ouverte au monde et peuplée de quantités de belles humanités.

Une province où l’on mise sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être.

Une province qui n’a peur, ni de l’avenir, ni de l’étranger voyageur.

Une province qui sait que sa richesse ne repose pas que sur l’échange de marchandises mais bien sur l’échange tout court. Notre plus belle réponse aux terroristes de Daech, c’est d’accueillir les réfugiés qui les fuient et qui fuient les monstres dictatoriaux qui ont indirectement contribué à créer Daech.

**Valmy Féaux** disait à propos du Brabant wallon, en conclusion de sa première mercuriale :

« Nous avons la chance exceptionnelle de vivre dans une région paisible, où la qualité de vie est enviable, où le niveau de vie est plutôt élevé. Faisons en sorte que cette situation avantageuse reste acquise. Faisons surtout en sorte que tous en bénéficient. »

Bien sûr, la dynamique du Brabant wallon repose en grande partie sur son positionnement géographique qui le rend particulièrement attractif. Mes prédécesseurs l’ont souvent décrit.

Bien sûr, la question du délitement du lien social existe ici aussi.

Bien sûr, il y a encore trop d’exclusions, d’inégalités et d’égoïsmes.

Bien sûr, comme le disait **Emmanuel Hendrickx**, en concluant sa mercuriale de 2003 « Il ne faut pas que notre province ne devienne qu’une gueuse parfumée dont les senteurs s’évanouiront très rapidement ».

Beaucoup de travail reste à faire. Nombre d’entre vous y œuvrent quotidiennement.

Ma propre ambition sera de me joindre à vos efforts.

**Méthode**

Aussi, je profite de ce moment pour préciser **la méthode** et **les priorités** que j’imagine mettre en œuvre avec votre appui.

Depuis des mois, j’ai beaucoup lu de rapports, de documents historiques, d’analyses, de propositions sur le développement du Brabant wallon.

Toutefois, mon apprentissage ne fait que commencer et ces cent premiers jours ne me permettent pas encore de discourir avec l’aplomb qui sied à la fonction. Il y a encore trop de personnes que je dois rencontrer et consulter, trop d’opinions à découvrir, trop d’études à analyser.

Cependant, je sais que **le temps** fait partie de la méthode. C’est même l’un des plus grands privilèges du gouverneur, celui de la durée. Le temps du recul est une richesse que toutes les fonctions ne permettent pas mais qu’il ne faut pas gaspiller néanmoins.

Un autre privilège reste certainement d’occuper une fonction où la part **d’initiatives** est importante. Bien entendu, cette chance, pour être utile, doit s’exercer dans le respect des compétences de chacun et en évitant la dispersion.

Cette faculté d’initiative emporte avec elle une obligation résumée par **Lode De Witte**, mon excellent collègue du Brabant flamand : « Le propre d’un gouverneur est de rechercher **le consensus**, du moins hors des matières d’autorité ».

Et en effet, à titre tout à fait personnel, je ne regrette pas l’époque où le Gouverneur avait voix délibérative à la Députation permanente et au Conseil. Il risquait régulièrement le conflit d’intérêts mais surtout comment motiver le fait qu’il doive se dévoiler régulièrement par un vote alors qu’il est un non-élu ?

Ce privilège de la durée et cette relative irresponsabilité politique ont comme pendant une quadruple obligation :

* Celle de **neutralité** vis-à-vis des interlocuteurs provinciaux ;
* Celle de **loyauté** vis-à-vis de ses mandants, les différents gouvernements ;
* Celle de répondre aux exigences du service public **d’intégrité**, de **transparence**, de **rigueur**, **d’égalité de traitement ;**
* Celle d’être **prêt et préparé à décider** quand il s’agit d’exercer son autorité.

S’il découle aussi de ses responsabilités de commissaire des gouvernements d’être **l’interface** privilégiée entre les niveaux de pouvoir, je suis lucide et sais par expérience que d’autres canaux existent. Toutefois, le devoir du gouverneur est aussi celui **d’alerter les pouvoirs supra-locaux** des difficultés rencontrées par les pouvoirs locaux. A ce titre, il est évident que je suis à votre disposition pour relayer vos préoccupations, par exemple celles liées à l’application des législations décidées à Namur ou Bruxelles. Non pas sous un angle politicien bien entendu mais bien sous un angle pragmatique et politique au sens noble du terme.

C’est dans ce contexte que je souhaite privilégier une démarche **d’appui** non seulement aux autorités locales et provinciale mais aussi auprès de tous ceux, publics et privés, qui œuvrent en Brabant wallon et lui apportent une valeur ajoutée. Cette démarche peut parfois se traduire par un rôle **d’entremetteur**, ce que l’on nomme plus poliment la « **magistrature d’influence**». Cette démarche peut aussi prendre d’autres formes comme la **sensibilisation** ou **l’animation** de réflexions autour d’une problématique.

Concrètement, je suis convaincu qu’il importe d’utiliser mon pouvoir d’initiative dans le contexte de ce qui existe. L’idée n’est pas de me lancer dans des projets pour satisfaire un orgueil inutile ou pour justifier mon traitement mais bien de **m’associer**. J’y reviendrai.

Un petit exemple, il existe en Brabant wallon la conférence des bourgmestres créée par Valmy et le groupe 27 +1 auquel je suis invité, mis en place par la Province. Globalement, on y retrouve les mêmes. Personnellement, je n’ai pas la réunionite aigüe. Si le groupe 27+1 l’accepte, je proposerai de ne plus réunir les bourgmestres de mon côté que pour des motifs exceptionnels et de consacrer un temps pour les points qui concernent mes matières propres dans la réunion 27+1. On évitera des doublons et on permettra à chacun de gagner un temps précieux. (Si la confidentialité pour des motifs de sécurité est exceptionnellement indispensable, on fera un huis clos).

Tout aussi concrètement, je compte régulièrement rencontrer les chefs de groupe et, de temps en temps, user de la faculté **d’être entendu** par le Conseil provincial[[1]](#footnote-1) notamment pour exposer les questions de choix politiques qui peuvent survenir en lien avec mes propres compétences. Il ne s’agit pas de rendre des comptes, ce que je réserve à mes mandants, mais bien de trouver le moyen d’assurer le consensus et la transparence – sans sacrifier l’un pour l’autre. C’est aussi à cette fin que le gouverneur conserve sa qualité d’**organe provincial**. Cela dit, rassurez-vous, je ne prévois ni d’exposer mes éventuels états d’âme, ni de multiplier l’exercice à la moindre occasion.

Toujours concrètement, il s’agira de **poursuivre mes prises de contacts**. En particulier, je continuerai mes « joyeuses entrées » dans les communes, les visites de travail dans chacune des zones de police ainsi que dans les différents postes de la zone de secours. Bien entendu, je poursuivrai en parallèle les rencontres avec les acteurs économiques, sociaux et culturels de la Province.

Voilà pour la méthode.

**Priorités**

Mes Chers Amis,

La définition des priorités pour le développement du Brabant wallon ou de vos communes n’est pas de mon ressort mais bien du vôtre. Ce sont vous, les élus, qui portez la responsabilité de fixer les priorités. Ce sont vous, les entrepreneurs, opérateurs culturels, chercheurs, enseignants, fonctionnaires, représentant des secteurs, associations, journalistes et citoyens qui les transformez en réalités.

**Quant à moi, ma principale priorité** est de me concentrer sur les **matières de sécurité**.

En matière de **gestion de crise et de planification d’urgence** tout d’abord. Pour avoir déjà travaillé avec les membres de la cellule de sécurité provinciale, je ne peux que saluer les compétences et l’engagement des représentants des disciplines autour de la table. Tous démontrent un immense professionnalisme teinté d’un humour salvateur.

Il y a toutefois un aspect où je vais commencer à me montrer intransigeant. Encore **trop de communes ne sont pas en ordre** ni du point de vue de l’adoption d’un plan général d’urgence et d’intervention, ni du point de vue de la réalisation d’exercices. L’Arrêté royal date de 2006, nous allons fêter ses 10 ans le 16 février. Indépendamment du fait que cette situation devient inexplicable, il s’agit de surcroît d’un déni de service aux citoyens. Le risque est peut-être faible, mais un accident de car ou de camion chimique peut survenir partout. Aussi, j’organiserai ou superviserai d’autorité des exercices, commune par commune, y compris dans les communes qui sont le plus en retard. Je dois reconnaître que les choses bougent beaucoup en ce moment et je salue les efforts. Mon équipe est d’ailleurs à disposition pour aider à la finalisation de ces plans mais je veux qu’à la fin 2016, toutes les communes soient en ordre.

Je ne m’étendrai pas sur les autres aspects de la planification d’urgence, mais sachez que nous finalisons une « fiche réflexe » dans le cadre **de la menace terroriste** en cellule de sécurité.

En matière de services incendies et d’aide médicale urgente, de nouveaux chantiers attendent la **zone de secours du Brabant wallon**. La réforme de la protection civile avec l’abandon de certaines de ses missions actuelles moins spécialisées par exemple, ou la réforme de l’aide médicale urgente sont au programme.

Cela étant, deux autres enjeux bien brabançons ceux-là nous attendent aussi cette année. Je ne les détaillerai pas maintenant, mais il s’agit bien entendu du centre 100-112 du Brabant wallon et de la situation du poste avancé de Villers-la-Ville.

En matière **de police et de prévention**, ici aussi, je suis frappé par la qualité remarquable des partenaires. Le Brabant wallon a la chance d’avoir un **Procureur du Roi** en la personne de **M. Elslander** – que je salue - qui vient sur le terrain, participe activement et avec beaucoup de pragmatisme à toutes les concertations, intervient totalement dans l’esprit de ce qu’ont voulu les législateurs de la réforme des polices. De même, les patrons des différents services et zones de police manifestent un riche enthousiasme participatif et un formidable professionnalisme dans l’approche au niveau provincial.

C’est ainsi que, avec M. le Procureur du Roi, nous soutenons notamment un projet visant à couvrir le Brabant wallon d’un dispositif intégré de caméras **ANPR[[2]](#footnote-2)** qui permettent la lecture des plaques de véhicule. Ce système de moins en moins coûteux sera d’autant plus efficace qu’il aura été pensé pour l’ensemble du territoire brabançon. Rassurez-vous, notre attention aux Droits de l’Homme et au respect de la vie privée est intacte. Ce n’est qu’à la condition d’éviter toute dérive liberticide que nous soutenons la mise en œuvre de ces systèmes.

Je poursuivrai bien entendu les travaux de la **Concertation provinciale de sécurité[[3]](#footnote-3)**. Cette concertation qui donne à la fois des impulsions aux pouvoirs locaux, par exemple pour les plans zonaux de sécurité, et des signaux à l'autorité fédérale. Une attention spécifique y sera portée en matière de **sécurité routière**, car les derniers chiffres restent très préoccupants.

Parallèlement, je relancerai la **Commission Provinciale de Prévention de la Criminalité[[4]](#footnote-4)**. Cette commission doit devenir un outil stratégique[[5]](#footnote-5) destiné à créer des instruments de prévention et proposer la diffusion de bonnes pratiques aux partenaires. Pour ce faire, je compte solliciter un partenariat avec l’école de sciences criminologiques de l’UCL. Cette commission sera constituée de représentants de la police, de la justice, des services provinciaux et communaux compétents, des milieux associatifs et d'autres experts.

Rassurez-vous, je ne vais pas détailler les chantiers dans mes autres compétences en matière de sécurité[[6]](#footnote-6).

Je ne m’étendrai pas non plus sur les aspects liés à mon rôle de Commissaire des gouvernements qui porte surtout sur le suivi de matières plus administratives telles que les **tutelles[[7]](#footnote-7)**, la promotion du travail, **mon rôle protocolaire,** etc.[[8]](#footnote-8) Pour nombre de ces sujets, je bénéficie du soutien efficace de l’administration décentralisée de la DGO5 de la Région wallonne que je salue.

En revanche, il est une autre nouveauté propre au socle de compétences du gouverneur du Brabant wallon. En effet, le Gouvernement wallon a décidé en date du 16 novembre 2015 de me **mandater spécialement par lettre de mission** afin de prendre toutes les initiatives utiles en vue de la mise en œuvre d’une particularité de la sixième réforme de l’État : la **Communauté métropolitaine bruxelloise**. Cette communauté, qui se confond géographiquement avec l’ancien Brabant unitaire, concerne essentiellement la problématique de la mobilité.

A cette fin, je rencontrerai très prochainement divers protagonistes. Bien entendu, ce travail d’éclaireur ne vise en rien à décider à la place des autorités régionales ou provinciales compétentes mais bien à explorer des pistes concrètes entre nos trois régions. J’y reviendrai plus longuement une prochaine fois. Ma modeste ambition sera ici de joindre mes efforts à ceux qui travaillent à l’amélioration de la mobilité en Brabant wallon.

Entre parenthèses, j’ai d’ailleurs l’intention de m’impliquer dans un groupe de travail existant, pour un sujet qui cause mon exaspération en tant qu’usager de la route, celui des délais trop souvent incroyablement longs d’évacuation des véhicules accidentés sur les grandes voiries.

Par ailleurs, la même lettre de mission me demande (ainsi qu’à mes collègues) de vérifier si le financement d’initiatives supra-communales prises par la province correspondent bien aux minimaux fixés par le Gouvernement wallon. Je dois dire qu’en cette matière, notre Province a largement anticipé cette volonté et agit de manière remarquable.

Enfin, mon dernier axe d’actions porte sur **l’appui** que je peux exercer dans différents domaines en lien avec le **développement du Brabant wallon et la citoyenneté**. Nous l’avons vu, je n’entends pas définir moi-même les priorités entre les domaines et, surtout, je souhaite m’associer à des initiatives existantes plutôt que réinventer la roue.

C’est ainsi que quand **Marie-Josée Laloy** lança les **mercredis du BW**, cela correspondait à un besoin non rencontré. Aujourd’hui, de nombreuses tables, conférences et clubs se réunissent selon un schéma comparable. Alors, ma plus-value sera non pas de poursuivre tel quel le cycle de conférences mais bien de m’associer à d’autres organisations et surtout **de soutenir la diffusion de bonnes pratiques.** Le projet n’est pas encore totalement mûr, mais j’imagine une labellisation “mercredis du BW” de conférences bien ciblées sur le développement du Brabant wallon ainsi que la mise en place d’une plateforme de diffusion des bonnes pratiques exposées lors de ces conférences et rencontres.

Par ailleurs, vous connaissez mon engagement pour la **culture[[9]](#footnote-9)**. Ce n’est pas un hasard si la culture reste au cœur des préoccupations de ceux qui ont en charge la sécurité des citoyens. Ce n’est pas un hasard si tous mes prédécesseurs sont des personnalités passionnées de culture. Notre *core business* est celui de la sécurité. Mais tant dans la gestion de la crise que dans la prévention, nous devons garder constamment à l’œil le sens de nos actes. Ce n’est pas s’affaiblir que d’opposer la culture, la quête de sens, à la force brutale. Nous l’avons vu avec mon propos sur le terrorisme total de Daech. Ce n’est pas être naïf que de hiérarchiser les valeurs à protéger. Or seules l’éducation et la culture peuvent nous aider, chacun à notre niveau, à différencier l’essentiel de l’accessoire.

En matière de culture, le rôle des autorités ne consiste pas à se faire plaisir en privilégiant l’un ou l’autre domaine artistique mais bien à permettre l’accessibilité et la diversité des expressions et des formes culturelles. Dans ce contexte, je travaillerai bien entendu en appui des opérateurs culturels et touristiques existants dans la province.

Prévenir les replis sur soi, prévenir les dérives criminelles, prévenir le racisme, c’est un peu se prévenir de la bêtise. Je crois autant en la culture et l’éducation comme forces émancipatrices que comme instruments de lutte contre la bêtise. Développer l’esprit critique est avant tout un enjeu de citoyenneté. Dans ce contexte, je compte m’impliquer activement dans toutes les initiatives visant à **l’éducation aux médias comme au devoir de mémoire**.

Ici aussi, je souhaite m’associer. J’ai rencontré nombre de membres d’associations d’anciens combattants, d’enseignants engagés ou de jeunes qui tous recherchent de nouvelles façons d’entretenir ce devoir de mémoire. A titre d’exemple, je soutiendrai l’initiative de l’équipe des réservistes du Commandant militaire de province visant à un véritable travail participatif sur l’actualité du devoir de mémoire dans les écoles secondaires de la Province et prendrai certainement d’autres initiatives en la matière.

Je l’ai décrit, le Brabant wallon est riche de ses échanges avec **ses voisins et le reste du monde**. Cette richesse doit s’entretenir et surtout trouver de nouveaux axes de déploiement.

Au niveau **national**, outre la communauté métropolitaine bruxelloise, je souhaite m’investir – comme mes prédécesseurs - dans la consolidation de **l’axe lotharingien** autour de la nationale 4. En outre, il n’y a pas besoin de décrire nos liens avec le **Brabant flamand** y compris dans le domaine sécuritaire où les partenariats de terrain sont des réalités quotidiennes. Je crois utile de renforcer encore ces liens et de promouvoir des échanges de toute nature avec nos collègues flamands. J’y reviendrai certainement dans quelques mois.

Au niveau **international**, j’identifie trois domaines où tant mes compétences propres que ma fonction protocolaire pourraient appuyer les secteurs concernés. En matière de **sécurité** tout d’abord, où je compte faire jouer un rôle au Brabant wallon au sein de l’important réseau du Forum européen pour la sécurité urbaine, notamment en matière de sécurité civile – j’y reviendrai dans quelques semaines. En matière **d’économie** ensuite, où il est évident qu’il convient d’orienter de manière utile mes propres échanges internationaux – je pense aux rencontres avec les ambassadeurs ou aux relations avec la Chine par exemple. En matière de **coopération** enfin, où je considère que les échanges de bonnes pratiques doivent se faire dans les deux sens. Ici aussi, pour ces trois domaines, je ne compte agir qu’en association avec les organismes qualifiés (IBW, AWEX, Province etc.).

Voilà pour les priorités. Agir avec équité et transparence à renforcer la sécurité, aider à la citoyenneté et au développement de notre province. Dans la lignée de mes prédécesseurs et en partenariat avec toutes les bonnes volontés.

**Convivialité**

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Toujours est-il que ce soir, ce qui nous réunit doit laisser le protocole de côté pour mettre en avant la convivialité qui caractérise le Brabant wallon.

Cette mercuriale, parfois peu orthodoxe, ne serait effectivement pas complète sans revenir à l’essentiel, le plaisir de nous rencontrer et de nous souhaiter mutuellement le meilleur pour 2016.

Cette convivialité qui fait aussi notre bonheur, je compte sur vous, pour me permettre de tenter d’y contribuer, y compris de manière festive.

Rappelons-nous des mots d’**Albert Camus**: « La vraie générosité envers l’avenir consiste à tout donner au présent »[[10]](#footnote-10) et « Le bonheur est la plus grande des conquêtes, celle qu’on fait contre le destin qui nous est imposé ».

Aussi, je souhaite que cette année, chacun d’entre vous, chacun de vos proches, ainsi que toutes celles et ceux qui vivent dans notre province, réussisse cette conquête du bonheur.

Je vous remercie de votre belle attention.

Gilles Mahieu

1. Art. L2212-52 du CDLD. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Automatic number plate recognition* [↑](#footnote-ref-2)
3. Art. 9 al. 1 de la Loi sur la fonction de police. [↑](#footnote-ref-3)
4. CPPC - Arrêté royal du 7 mai 2002. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le CPPC aura pour objectif : d'étudier, d'évaluer la criminalité dans la province et d'analyser les besoins en matière de prévention ; de préparer et d'encourager des programmes provinciaux de prévention, dans le cadre de la politique nationale ; d'assister les services de police dans leurs projets de prévention, de les examiner et, en cas de besoin, de les coordonner. [↑](#footnote-ref-5)
6. Armes, rayonnements ionisants, transfert des explosifs, des produits gazeux ou électriques, comités d’accompagnement des maisons de justice, visites obligatoires des prisons, organisation de rallyes, délivrance des passeports, manœuvres militaires, lutte contre les organismes nuisibles, etc. [↑](#footnote-ref-6)
7. Sur les cultes, sur les cpas, sur les zones de police, sur la zone de secours, sur la province, etc. [↑](#footnote-ref-7)
8. L’implantation des officines pharmaceutiques, la délivrance des titres de sociétés royales, etc. [↑](#footnote-ref-8)
9. « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Définition UNESCO Mexico 1982. [↑](#footnote-ref-9)
10. in *L’Homme révolté* [↑](#footnote-ref-10)